

Vaulx-en-Velin le 12/01/16 : mise à la rue de familles et d'enfants, dont Maria et Florin, déscolarisés contre leur volonté

A Vaulx-en-Velin, depuis un an et demi survivaient de nombreuses familles, certes dans des conditions indignes, mais quand même à peu près à l'abri de la pluie et du froid.

Mardi matin, 12/01/2016, la Préfecture a donné l'ordre d'expulser le terrain. Certes la préfecture a proposé des hébergements à des familles et des personnes seules : les journaux n'ont retenu pratiquement que cela du discours de la préfecture. Mais cette information "politiquement correcte" cache une autre réalité inhumaine et indigne de la France.

Récit en image

En fin de matinée, une vingtaine de familles sont encore parquées sous bonne garde :



Elles attendent une attribution d'hébergement, mais elles n'en auront pas.

Dans une voiture de la Préfecture, deux personnes, protégées de la pluie,



notent les noms de chaque famille et leur éventuel numéro de téléphone. Elles leur précisent : « pour le moment il n'y a pas de place d'hébergement mais on vous rappellera entre aujourd'hui et demain. Vous pouvez aussi appeler le 115 surtout si vous n'avez pas laissé votre N° de téléphone » (115 = N° d'hébergement d'urgence).

Alors qu'une bonne averse tombe, je demande s'il ne serait pas normal de trouver un abri (gymnase ?) pour ces familles.

Réponse : - de la police : demandez à la "préfecture" (en m'indiquant la voiture où était notée la liste des familles)

- de la "préfecture" : ce n'est pas possible et non prévu.

Après le passage des familles dans la voiture pour apprendre qu'elles sont « jetées » à la rue, la police exige qu'elles partent sous la pluie ! Et la photo ici laisse imaginer la manière que je ne qualifierai pas :



Ci-dessus sur la photo on voit une enfant encapuchonnée, **Maria** (prénom d'emprunt) avec sa famille et les maigres bagages qu'ils vont emporter. Ses parents étaient allés la chercher en catastrophe à l'école ce matin, comme le papa de **Florin** (prénom d'emprunt) pour une autre famille.

Il est 14 h 15, la place est libre, la police a fait son travail inhumain de mise à la rue.
La voiture de la « Préfecture » et son cortège de véhicules de police peut partir :



Tandis que notre argent, celui des contribuables, est déjà utilisé pour détruire :



**Longue matinée de honte pour la France, indigne du pays des droits de l'homme...
Et l'inhumain continue...**

Ce **même mardi 12/01/16** :

17 h 15 : après de nombreuses tentatives d'appel du 115, j'obtiens la réponse : **pas de place pour les familles dont celle de Maria... il faut rappeler dans une semaine...**

Quand j'explique, que, ce matin devant moi, la préfecture a dit aux familles qu'elles seraient appelées aujourd'hui ou demain et qu'elles pouvaient aussi appeler le 115, surprise pour moi, car l'interlocutrice au téléphone du 115 n'a aucune information à ce sujet, elle a juste entendu parler d'expulsion(s)... Elle s'étonne même de promesses d'hébergement aussi rapides !

18 h 45. Appels du 115 : en résumé, **toujours aucune place** pour les familles que je mentionne. J'ai connaissance de 3 places attribuées, mais pour des adultes seuls.

Très mauvaise nuit au froid, à l'humidité et sans toit...

Mercredi 13/01/16

Appels du 115 : toujours aucune place.

Très mauvaise nuit au froid, à l'humidité, sous la pluie et sans toit...

Jeudi 14/01/16

A 14 h impossible de joindre le 115 : plusieurs appels avec à chaque fois : sonnerie pendant environ une minute, puis la ligne renvoie le signal d'occupation...

A 17 h : enfin j'obtiens le 115 : **toujours aucune place.**

Vendredi 15/01/16

A 18 h : une place pour Florin et son père en Hôtel à Rillieux (bonne nouvelle, mais la scolarisation de Florin devint impossible, car trop loin de Vaulx-en-Verlin)

Toujours pas de place pour Maria et sa famille

Samedi, dimanche, lundi : toujours pas de place pour cette famille

Mardi 19/01/16

Vers 18 h, le 115 m'appelle pour me demander confirmation de la composition de la famille de Maria car une place serait envisageable au foyer du Fort St Laurent à Lyon 1^{er}. Je réprécise donc les 6 personnes de la famille (Nom, prénom et dates de naissance). Je confirme cela par mail au « *Directeur départemental par intérim - Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Rhône* » (DDCS).

Mercredi 20/01/16

Suite à mon appel, le 115 me confirme que **la famille a une place** d'hébergement au foyer du Fort St Laurent (Lyon 1^{er}) dès ce soir.

A 18h j'accompagne la famille au fort. Et là, stupeur, bien que mentionnée hier tant au 115 qu'à la DDCS comme faisant partie des 6 membres de la famille, **Florentina, la seconde des jeunes de la famille (19 ans) n'a pas de place.** Malgré nos demandes pressante d'humanité auprès du gestionnaire du foyer pour l'accueillir le temps que cela se régularise... **Florentina doit repartir seule à la rue.**

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche

Florentina est toujours à la rue malgré mes relances téléphoniques au 115 et par mails au Directeur départemental par intérim ainsi qu'à la Direction générale du gestionnaire du foyer...

Lundi 25/01/16

Florentina a enfin le droit de rejoindre sa famille dans le foyer.

Et pour la scolarisation de Maria et Florin ?

Accompagner tous les jours Maria depuis Lyon 1^{er} et Florin depuis Rillieux à l'école de Vaulx-en-Velin n'est pas envisageable pour les familles.

Pour Florin, avec d'autres enfants hébergés dans le même hôtel, il a fallu aider les familles à réinscrire leurs enfants dans une nouvelle école voisine. Florin a pu reprendre l'école début février.

Pour Maria, le foyer indique à la famille qu'il faut continuer à aller à l'école à Vaulx-en-Velin, ce qui correspond à plusieurs heures d'accompagnement journalier pour les parents !!!

A sa demande, j'ai aidé la famille dans les démarches d'inscription pour que Maria aille à l'école, voisine du foyer. Maria a pu reprendre l'école le 8 février.

Quel gâchis ! Pratiquement un mois sans école, des changements d'habitudes, sans parler :

- du traumatisme d'avoir vu son lieu de vie écrasé par la pelleteuse,
- d'avoir perdu pratiquement tout, y compris la majorité des affaires scolaires,
- d'avoir été jeté à la rue sous la pluie par les forces de l'ordre...

Aujourd'hui 17 mars 2016 : quel avenir ?

Le foyer et l'hôtel indiquent à ces deux familles (comme aux centaines d'autres dans le cadre du « plan froid ») qu'au 31 mars, elles devront partir. Quand elles demandent où elles pourront aller, il n'y a pas de réponse. C'est donc à nouveau la rue.

Et pourtant il est écrit dans le **Code de l'action sociale et des familles - Article L345-2-2**

*« Toute personne **accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence** doit pouvoir y bénéficier d'un **accompagnement personnalisé et y demeurer**, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation ».*

Le collectif des Professionnels de l'Urgence Sociale (PUS) appelle :

- à la grève l'ensemble des salariés du secteur le 24 Mars 2016,
- à un rassemblement le jeudi 24 mars 2016 à 16h place de la République à Lyon 2

car *« dans le contexte actuel de crise de l'urgence sociale, les professionnels ne peuvent plus assurer dignement les missions qui leur sont confiées ».*

Alors soyons nombreux jeudi 24 mars 2016 à 16h place de la République - Lyon 2ème : Mettre des personnes à la rue est intolérable

Venez manifester votre indignation auprès de ceux qui décident de ces mises à la rue : le préfet de région michel.delpuech@rhone.gouv.fr et le préfet à l'égalité des chances xavier.inglebert@rhone.gouv.fr.

C'est intolérable, inacceptable et inhumain.

**Vaulx-en-Velin le 12/01/16 : mise à la rue de familles
et d'enfants, dont Maria et Florin, déscolarisés contre leur volonté**

ANNEXES : Informations complémentaires

1- Réponse du préfet à des mails d'interpellation

Après avoir écrit la première partie de ce témoignage jusqu'au jeudi 14/01/16 en fin de journée, je finissais alors par ces mots :

Ainsi de nombreuses personnes, qui avaient un abri, certes de fortune, ont été jetées à la rue.

Maria et Florin, qui ont poursuivi leur scolarité normalement dès le 01/09/15, sont à la rue et déscolarisés depuis le 12/01/16 contre leur volonté par décision de la préfecture en notre nom.

Criez votre indignation auprès de ceux qui ont décidé cette action : Le préfet de région michel.delpuech@rhone.gouv.fr et le préfet à l'égalité des chances xavier.inglebert@rhone.gouv.fr.

C'est intolérable, inacceptable et inhumain.

J'ai alors diffusé mon témoignage à quelques dizaines de personnes. Plusieurs ont alors écrit leur indignation au préfet et m'ont transmis la réponse qui leur a été faite :

De : [inglebert xavier sg <xavier.inglebert@rhone.gouv.fr>](mailto:xavier.inglebert@rhone.gouv.fr)

Date : 20 janvier 2016 à 20:43

Objet : Re: Pouvons nous trouver d'autres alternatives que les expulsions ?

À : XXX

Cc : michel.delpuech@rhone.gouv.fr

Madame,

lors du démantèlement des bidonvilles de Roms qui s'est déroulé le mardi 12 janvier dernier, 186 personnes de ces camps ont été mises à l'abri. Quelques jours auparavant, 150 autres personnes avaient rejoint le dispositif « Insertion par l'école et l'emploi » (I2E).

Au moment de l'intervention, certaines familles ne se trouvaient pas dans ces campements illicites. Il nous a donc été difficile de leur proposer un hébergement d'urgence. Parmi ces personnes figuraient entre autres des familles, identifiées lors du diagnostic social réalisé en octobre 2015, qui devaient être logées par deux communes – et qui, dans l'attente, devaient être hébergées par les services de l'État. Les consignes ont été données pour héberger ces familles dès qu'elles se manifesteront.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée

Xavier INGLEBERT

Préfet-Secrétaire général

Préfet délégué à l'égalité des chances

Préfecture du Rhône

tph : 04.72.61.64.99 ou 65.00 ou 41.62

@ xavier.inglebert@rhone.gouv.fr

Quelques remarques sur ce mail pour que chacun puisse apprécier sa pertinence :

Certes des personnes ont été mises à l'abri et l'on ne peut que s'en réjouir. Mais d'autres ont été jetées à la rue en plein hiver et sous la pluie, ce qui est inhumain, inacceptable et indigne de la France.

Dans ce mail, Monsieur le Préfet écrit « 150 autres personnes avaient rejoint le dispositif »

Selon FR3 (<http://france3-regions.francetvinfo.fr/rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-metropole/vaulx-en-velin-un-camp-de-rom-en-cours-d-evacuation-902349.html>) « la préfecture a rappelé... 110 personnes sont déjà accueillies dans...I2E. ».

Ce deuxième chiffre (110) est plus proche de la réalité que celui indiqué dans le mail (150) car selon les personnes qui visitaient les familles dans les deux villages du dispositif I2E, sur 32 bungalows, seulement 23 ou 24 étaient occupés le 12/01/16. Environ 40 places sont donc restées vides le 12 au soir alors que des personnes étaient laissées à la rue sur ordre du préfet.

(Pour information, au 10/03/16, il reste encore 3 bungalows toujours inoccupés).

Plus loin dans le mail du préfet, on lit : « Au moment de l'intervention, certaines familles **ne se trouvaient pas dans ces campements illicites...** »

Certes, lors de l'intervention certaines personnes(1) ne se trouvaient pas sur le site, mais sur la première photo de mon témoignage, il s'agit bien d'une vingtaine de familles présentes à qui la DDCS n'a pas proposé d'hébergement bien qu'elles se soient "manifestées" dans la voiture de la « Préfecture » en se faisant inscrire devant moi.

Par ailleurs, effectivement 6 familles devaient être logées par les communes (4 par Villeurbanne et 2 par Vaulx-en-Velin). Les deux familles de Vaulx **étaient présentes sur le « campement »** et il a fallu batailler pour qu'elles puissent être hébergées en attendant l'appartement promis. Quant aux familles de la Feysine, **elles aussi étaient présentes** et le

« comité Feysine » a dû se démener pour que les familles soient hébergées. Sans compter que les familles, aidées par des bénévoles, ont dû récupérer 7 enfants dans 3 écoles différentes !

- (1) Effectivement des personnes n'étaient pas sur le lieu de vie, mais étaient déjà parties « travailler ». Un exemple, un père de famille Cornel (nom d'emprunt) était, comme à son habitude, parti tôt jouer de la musique pour pouvoir nourrir sa famille.

Le soir en rentrant, plus de baraque, juste un gardien qui lui ordonne de dégager. Pas de téléphone pour appeler sa famille. Il passera 3 nuits seul à la rue, avant de pouvoir retrouver et rejoindre les siens.

Combien se sont retrouvés dans une telle situation ?... Nul ne le sait !

2- Autres expulsions depuis celles du 12 janvier toutes aussi intolérables

Malgré le froid en plein hiver,
Malgré la neige et la pluie certaines fois,
Malgré un 115 débordé et sans proposition d'hébergement,
Malgré le côté inhumain de telles mises à la rue,
Malgré tout ça ... les expulsions continuent ...

10/02/16 : rue Duvivier - Lyon 7°

Entre autres, des familles expulsées de Vaulx-en-Velin le 12/01/16 avaient trouvé un nouveau lieu de survie, rue Duvivier. A part quelques familles à qui on aurait proposé un hôtel, les autres ont été à nouveau jetées à la rue le 10/02/16 par une expulsion dont tout porte à croire qu'elle s'est passée dans des conditions illégales.

Voir : www.lyonmag.com/article/78434/lyon-le-camp-de-roms-du-7e-arrondissement-demantele

04/03/16 : av. Mendès France - Vénissieux

Expulsion d'une soixantaine de personnes. Quelques hébergements en hôtel selon les journaux. J'ai su que 3 familles (10 personnes) ont provisoirement trouvé refuge dans une paroisse de Gerland, avec au moins deux enfants scolarisés. Quelques jours après, elles ont dû quitter la paroisse...

Voir : <http://www.leprogres.fr/rhone/2016/03/05/la-maison-squattee-a-parilly-evacuee-ce-vendredi-matin>

10/03/16 : av. Salengro - Villeurbanne

Expulsion de 54 personnes (selon les journaux), dont des enfants scolarisés. Seulement 3 familles auraient reçu une proposition d'hébergement. Les autres sont jetées à la rue.

Voir : <http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Societe/54-Roms-expulses-a-Villeurbanne>

3- Déscolarisation des enfants expulsés le 12/01/16

En septembre 2015, la préfecture avait mandaté l'ALPIL pour effectuer le recensement sur ce lieu de vie (comme sur les deux autres lieux expulsés le même jour à Villeurbanne et à St-Priest).

A quoi cela a servi, ne serait-ce qu'au niveau de la scolarisation (Maria et Florin avaient été recensés avec leurs familles par l'ALPIL) pour que quelques mois après on les jette à la rue et ensuite on les héberge, en des lieux où la scolarisation ne peut que s'interrompre ?

A quoi cela a servi pour les familles qui ont été hébergées trop souvent très loin de l'école, du collège comme dans des hôtels à Solaize, à Dardilly, à Meyzieu, à Oullins... ?

4- Autres témoignages

Scolarisation qui ne peut commencer : Sur le bidonville de Vaulx-en-Velin début janvier, la maman de Sorin (nom d'emprunt) m'avait demandé de l'aider à scolariser son fils... mais le 12/01/16 Sorin et ses parents ont été jetés à la rue. Je les avais perdus de vue jusqu'au 01/02/16, où de passage rue Duvivier, je suis sollicité par la maman pour la même demande ... Mais le 10/02/16, nouvelle mise à la rue... Et je viens de revoir Sorin rapidement le 14 mars, survivant dans une petite tente avec sa maman dans un parc de l'agglomération. Pourra-t-il rester suffisamment longtemps ici pour que les démarches de scolarisation puissent être faites ?

Argent public gaspillé en précarisant encore plus les familles : des dizaines d'OQTF (Obligations de Quitter le Territoire Français) ont été distribuées par la Préfecture... Les parents de Gabriel (nom d'emprunt) en ont reçu chacun une avant l'expulsion de Vaulx. Lors de celle-ci, la famille a eu la chance d'être hébergée en hôtel à la Croix-Rousse par la préfecture. Les parents ont continué d'emmener souvent Gabriel en maternelle à Vaulx (!). Puis les parents n'ayant pas quitté le territoire comme l'exigeait l'OQTF, la préfecture a utilisé (intelligemment ?) l'argent du contribuable pour renvoyer la famille par avion en Roumanie autour du 10 février... Mais le 18/02/16, je les retrouve sous une petite tente dans un parc public de l'agglomération... Comme citoyen européen, ils sont revenus en toute légalité... Et à nouveau (je les connais depuis février 2013) ils recommencent leur vie ici en repartant de rien et sans doute avec en plus des dettes pour avoir payé le retour de Roumanie...

Plutôt que de dilapider l'argent public avec inhumanité, ne devrait-on pas le dépenser avec intelligence ?

Ne devrait-on pas mettre plus de l'humanité et de respect dans le soutien et l'aide des familles en grande précarité ?